



**ICI LA VILLE AMÉLIORE  
VOTRE CADRE DE VIE**

Pantin, lundi 28 juillet 2025

## **QUARTIER DES QUATRE-CHEMINS**

# **Changement du plan de circulation de la zone industrielle des Quatre-Chemins**

Madame, Monsieur,

Pour améliorer la qualité de vie de ses habitants, lutter contre la pollution et pacifier l'espace public, la municipalité a lancé, en 2022, une étude globale sur la circulation à Pantin. Dans ce cadre, le quartier des Quatre-Chemins a fait l'objet d'une étude comparative sur les enjeux locaux et économiques du secteur.

À l'occasion de cette étude, il a été mis en lumière que la rue Diderot et la rue Denis-Papin, sont fortement impactées par un trafic de transit. Ces rues accueillant deux groupes scolaires – Denis-Diderot et Joséphine-Baker – ainsi qu'un parc public très fréquenté, il nous est apparu indispensable de réduire et contrôler le trafic motorisé dans un objectif de sécurisation des déplacements piétons des plus fragiles d'entre nous.

Ainsi, depuis septembre 2021, la rue Denis-Papin est fermée à la circulation motorisée aux horaires d'entrée (8h25-8h55) et de sortie (16h35 à 17h05) des élèves.

En septembre 2024, la nouvelle école Denis-Diderot a été inaugurée après plusieurs années de travaux. Dans cette même logique d'apaisement du trafic motorisé et en vue de la création d'un parvis d'accueil pour les enfants et les familles fréquentant cette école et le parc Diderot, **la ville de Pantin va engager des modifications du plan de circulation qui impacteront vos habitudes de circulation dans le quartier.**

Le projet prévoit la piétonisation de ce parvis à l'angle des rues Diderot et Gabrielle-Josserand, tout en garantissant le fonctionnement de la zone industrielle. Ainsi, à compter du 4 août, **des bornes escamotables seront installées** au niveau de la rue Gabrielle-Josserand et de la rue Denis-Diderot réduisant le trafic motorisé aux seuls riverains et livraisons. Par ailleurs, à compter de janvier 2026, **la rue Cartier Bresson sera mise en sens unique de circulation** entre les rues Pierre-Dages et Gabrielle-Josserand.

...

...

Dès lors, l'entrée dans votre quartier ne pourra s'effectuer que depuis l'avenue du Général-Leclerc (RD115), par la rue Cartier-Bresson, par la rue Diderot et par une partie de la rue Gabrielle-Josserand. La sortie s'effectuera, quant à elle, par les tronçons maintenus en double sens des rues Cartier-Bresson et Diderot, par la rue Denis-Papin et par la rue Condorcet.

Conscient des ajustements que cela implique, la ville vous remercie de votre compréhension et de votre contribution à un quartier plus apaisé et sécurisé.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



**Bertrand Kern**  
Maire  
Conseiller métropolitain et territorial



**Mirjam Rudin**  
Adjointe au maire, déléguée à la Nature  
en ville, aux Déplacements, aux Espaces  
publics et aux Espaces verts

